



Jorat-Mézières, le 18 juin 2019

Conseil Communal
JORAT-MEZIERES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU 18 MARS 2019

Présidence : Monsieur Patrick Emery

Le Conseil communal de Jorat-Mézières, en sa séance, a décidé :

- Préavis N°03/2019 – Rue du Théâtre, demande de crédit d'étude pour l'aménagement de la chaussée en traversée de localité et remplacement de services divers
 - *d'accorder à la Municipalité l'autorisation de procéder à l'étude du projet de réfection de la Rue du Théâtre, travaux d'aménagement de la chaussée en traversée de localité et remplacement de services divers ;*
 - *d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 70'000.-, destiné à l'étude précitée ;*
 - *de financer cette étude par la trésorerie courante, et recours à l'emprunt si nécessaire ;*
 - *de reprendre le coût de cette étude dans le futur crédit d'investissement pour la réalisation des travaux ;*
 - *en cas de non réalisation, d'amortir cet investissement sur 5 ans, à raison d'un montant annuel de Fr. 14'000.-.*

- Préavis N°04/2019 – Chemin de la Biolaire – Chemin du Levant (partiel), mise en séparatif (EU-EC)
 - *d'accorder à la Municipalité l'autorisation de procéder aux travaux de mise en séparatif EU-EC du Chemin de la Biolaire & Chemin du Levant (partiel) ;*
 - *d'octroyer à la Municipalité un crédit de construction extrabudgétaire de Fr. 930'000.- TTC, destiné aux travaux précités ;*
 - *de financer les travaux de la manière suivante :*
 - *participation de tiers (privés) pour un montant de Fr. 156'000.- TTC ;*
 - *prélèvement au fonds de réserve affecté 9280.46.10 d'un montant de Fr. 300'000.-;*
 - *si nécessaire, recours à l'emprunt pour le solde de Fr. 474'000.- TTC ;*
 - *d'amortir l'investissement net de Fr. 774'000.- :*
 - *par un amortissement initial de Fr. 300'000.- consécutif au prélèvement au fonds de réserve affecté ;*
 - *par un amortissement sur 30 ans pour le solde de Fr. 474'000.- à raison d'un montant annuel de Fr. 16'000.- par le compte 46.331.117, la première fois au budget 2021.*

➤ Préavis N°05/2019 – Gestion de la Municipalité et comptes communaux pour l'année 2018

- a) **d'accepter le rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2018 ;**
- b) **d'accepter les comptes communaux pour l'année 2018, lesquels présentent un excédent de revenus de Fr. 540'045.68 et d'un capital de Fr. 3'701'426.50 au 31 décembre 2018.**

Ainsi délibéré en séance du dix-huit juin deux mille dix-neuf.

Le Président,



Patrick Emery



La secrétaire,



Catherine Poncelet